

all

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DIRECTION DES AFFAIRES
ÉCONOMIQUES, FINANCIÈRES ET DU
BUDGET

DEPARTMENT OF ECONOMIC, FINANCIAL AND
BUDGET AFFAIRS

SOUS-DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC CONTRACTS

SERVICE DES FOURNITURES ET
AUTRES MARCHES

SUPPLIES AND OTHER CONTRACTS SERVICE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/AMI/CUY/2026 DU 18 AOUT 2026
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS NATIONAUX ET/OU
INTERNATIONAUX DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE DANS SON PROCESSUS DE SÉCURISATION, DE MODERNISATION ET DE
DIGITALISATION DE SON SYSTÈME D'INFORMATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2026.

Le Maire de la ville de Yaoundé, Maître d'Ouvrage, lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt, à l'intention des consultants nationaux et/ou internationaux installés au Cameroun et qui désirent participer à la pré-qualification pour les opérations de sécurisation, de modernisation et de digitalisation de son système d'information au titre de l'exercice 2026.

1. Objet de l'avis

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des Consultants nationaux et/ou internationaux pour accompagner la Communauté Urbaine de Yaoundé dans son processus de sécurisation et de modernisation de son système d'information, pour le compte de l'exercice 2026. Il comprend cinq (05) lots :

- lot 1 : études informatiques et géomatiques et élaboration des plans de communication ;
- lot 2 : élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation ;
- lot 3 : mise à jour, restructuration et optimisation du système d'Information géographique de la Communauté Urbaine de Yaoundé ;
- lot 4 : sécurisation du système d'Information ;
- lot 5 : numérisation du fond d'archives de la Communauté Urbaine de Yaoundé.

Un soumissionnaire peut solliciter la pré-qualification pour plusieurs lots.

2. Critères de pré-qualification

- être un bureau d'études techniques installé au Cameroun ;
- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment:
 - présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 3.1 ci-dessous ;
 - disposer ou s'engager à louer le matériel (topographique et géotechnique) adéquat pour l'étude ou le contrôle ;
 - disposer ou s'engager à recruter le personnel nécessaire pour les prestations à réaliser.

3. Dossier de candidature

Les candidats devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

3.1. Volume 1 (Pièces administratives) pour tous les membres du groupement le cas échéant

Le « Volume 1 » comprend les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, selon les cas, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée par le candidat, précisant **le lot sollicité** et faisant apparaître la raison sociale, l'adresse du siège social ;
- l'accord de groupement le cas échéant ;
- l'attestation de non-redevance en cours de validité ;
- la carte de contribuable en cours de validité ;
- l'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile ;
- l'original de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- l'attestation de non-exclusion des marchés publics (ARMP).

L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces ci-dessus citées entraîne l'élimination du soumissionnaire.

3.2. Volume 2 (Dossier technique)

3.2.1 La liste du personnel d'encadrement et les références

Lot 1 : Études informatiques, géomatiques

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) solliciter le domaine du conseil, développement et maintenance des applicatifs informatiques, du conseil, développement des systèmes d'informations géographiques (SIG), d'élaboration et mise en œuvre des plans de communication, sensibilisation ou autres domaines d'innovation technologique (archivages numériques, gestion électronique des documents, etc...).

1. le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- un (01) ingénieur informaticien chef de mission pour les travaux informatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de l'innovation technologique (développement informatique, réseaux, gestion électronique, archivage numérique) ;
- un (01) ingénieur géomaticien, chef de mission pour les travaux de géomatiques, qualification Bac + 5, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans le domaine de développement des systèmes d'informations géomatiques ;
- quatre (04) techniciens supérieurs et programmeurs qualifiés, niveau Bac +2/3, ayant une bonne connaissance en innovation technologique ;
- deux (02) archivistes spécialisés dans les systèmes d'archivages numériques et gestion électronique des documents, qualification Bac+3/4, ayant au moins 3 ans d'expériences dans le domaine ;
- chaque équipe peut en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

2. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années ((2020, 2021, 2022, 2023, 2024).

3. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 2 : Élaboration des plans d'information, d'éducation et de sensibilisation

Le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) être sollicité dans le domaine du conseil, d'élaboration et mise en œuvre des plans de communication, sensibilisation et éducation.

1. le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- un expert en communication ou en management, chef de mission pour la mise en opération d'un plan de communication, niveau minimum Bac + 5, ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, et possédant une bonne connaissance de la communication institutionnelle ;
- chaque équipe peut en outre bénéficier de l'appui d'autres experts pertinents (à préciser) pour chaque mission.

2. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter des expériences justifiées dans les prestations similaires sur les cinq dernières années ((2020, 2021, 2022, 2023, 2024).

3. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 3 : Mise à jour, restructuration et optimisation du Système d'Information Géographique de la CUY

1. le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- chef de mission : ingénieur informaticien (génie informatique ou équivalent) BAC+5 au moins ou ingénieur des systèmes d'informations, spécialisé dans la gestion des projets informatiques le développement des applications informatiques, disposant d'une expérience conséquente en terme de réalisation du projet dans le domaine de la conception des applications et des API (Application Programming Interface), l'utilisation des Frameworks et des ateliers de génie logiciel ;
- expert développeur (développeur Web Front et Back End) des SI. L'expert développeur des SI doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+3) ou une licence en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC) ;
- le spécialiste en systèmes, réseaux et sécurité doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un master 2 en informatique, télécommunication ou en technologies de l'information et de communication (TIC) ;
- le spécialiste en systèmes d'informations géographiques doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou un Master 2 en informatique, télécommunication ou en Géomatique appliquée.

2. les références acquises par le soumissionnaire justifiées par deux (02) prestations au minimum au cours des cinq (05) dernières années ((2020, 2021, 2022, 2023, 2024) dans la réalisation des prestations similaires ou identiques à celles envisagées (joindre les copies des Procès-Verbaux de réception ou de services faits).

3. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 4 : Sécurisation du Système d'Information

1. le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :

- expert en sécurité des systèmes informatiques, titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC+5) ou un master 2 en sécurité des systèmes d'informations et justifiant d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans l'audit, la sécurisation des

systèmes d'informations, les bonnes pratiques en informatique, l'élaboration des schémas directeurs et les politiques de sécurité ;

- expert en réseaux et systèmes : titulaire d'un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) ou d'un master 2 en télécommunication, administration des réseaux, Informatique ou tout autre diplôme équivalent en technologies de l'information et de la communication (TIC) et d'une expérience professionnelle de 05 ans au moins dans la réalisation des projets informatiques (conception et mise en place des architectures réseaux avec couplage de plusieurs services) ;
 - expert développeur (développeur Web Front et Back End) des SI. L'expert développeur des SI doit posséder au moins un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+3) ou une licence en informatique, télécommunication ou en Technologies de l'Information et de Communication (TIC). Il devra disposer d'une expérience conséquente en terme de réalisation de projets dans le domaine de la conception des applications et des API (Application Programming Interface), l'utilisation des Frameworks et des ateliers de génie logiciel ;
 - expert en gestion des projets titulaire d'un diplôme d'ingénieur des travaux (au moins BAC+3) ou une licence en Gestion / management des projets et d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans en développement de plans stratégiques, pilotage des projets informatiques.
2. les références acquises par le soumissionnaire justifiées par deux (02) prestations au minimum au cours des cinq (05) dernières années ((2020, 2021, 2022, 2023, 2024) dans la réalisation des prestations similaires ou identiques à celles envisagées (joindre les copies des procès-verbaux de réception ou de services faits).
 3. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Lot 5 : Numérisation du fond d'archives de la Communauté Urbaine de Yaoundé

1. le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation des prestations est le suivant :
 - chef de mission : archiviste (Bac + 5) assermenté ayant au moins cinq (05) ans d'expérience et il doit justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans des projets similaires.
 - un expert archiviste documentaliste : titulaire d'un diplôme d'archiviste de niveau BAC+3 au minimum, il doit en outre justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 05 ans dans des projets similaires.
 - expert en génie logiciel ou développement d'applications : titulaire d'un diplôme d'ingénieur (BAC+3) ou d'une licence en génie logiciel et d'une expérience professionnelle de 05 ans au moins dans l'analyse des projets, la conception des applications et des API (Interface de Programmation d'Application), l'utilisation des Framework et des ateliers de génie logiciel.
2. les références acquises par le soumissionnaire justifiées par deux (02) prestations au minimum au cours des cinq (05) dernières années ((2020, 2021, 2022, 2023, 2024) dans la réalisation des prestations similaires ou identiques à celles envisagées (joindre les copies des Procès-Verbaux de réception ou de services faits).
3. le (s) bureau (x) d'études doit (doivent) présenter leur savoir-faire sous forme de dépliants ou prospectus détaillés.

Il est rappelé que les fonctionnaires en service ne sont pas éligibles et toute offre comportant le CV d'un fonctionnaire est rejetée.

Le soumissionnaire fournit la liste du personnel de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;
- La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme de chaque personnel ;
- L'organigramme du BET.

3.2.2 Justificatifs des références

Le bureau d'études produit la liste de ses références dans le domaine sollicité. Pour être pris en compte dans l'évaluation, chaque référence doit être justifiée par l'un des éléments suivants :

- les références avec les chiffres d'affaires des trois dernières années avec justificatifs;
- le procès-verbal de réception des travaux contrôlés (photocopie) y compris la photocopie de la première et dernière page du contrat enregistré y afférent ;
- le Certificat de bonne fin ou l'attestation de main-levée de la caution de bonne fin (*en ce qui concerne les lots des études*) délivré par le Maître d'Ouvrage, y compris la photocopie de la première et dernière page du contrat enregistré y afférent.
- les références du lot 2 peuvent être scindées en trois (3) parties (références informatiques, géomatiques, gestion électronique des documents et archivage des documents).

3.2.3 Les moyens logistiques techniques et matériels

Le soumissionnaire doit justifier des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. A cet effet, il produit une liste de matériels ci-après :

1. le plan de localisation du siège, ainsi que sa description détaillée ;
2. moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;
3. moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;
 - la liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, logiciel, photocopieuses, etc.) ;
 - outils de travail (logiciels, ...).

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée, pour que des vérifications puissent être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

3.2.4. L'autorisation de vérification des déclarations, cette autorisation dûment signée du mandataire ou du directeur général du bureau d'études, doit permettre à la Communauté Urbaine de Yaoundé de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

4. Critères d'évaluation du dossier technique

- critères éliminatoires :
 - dossier administratif et technique incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ou pièces non conformes ;
 - pièce non conformes 48 heures après la date d'ouverture des plis ;

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- présentation d'un CV de fonctionnaire.

- Critères essentiels

L'évaluation de la qualité des offres techniques sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

- personnel : 40 points ;
- références : 50 points ;
- moyens logistiques, techniques et matériels : 10 points:

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), sont pré-qualifiés pour des prestations compatibles avec leur chiffre d'affaires moyen des trois dernières années.

5. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être remis en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, sous plis fermés et scellés à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223, le **22-09-2026** à **13 heures** au plus tard avec la mention :

**«AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/AMI/CUY/2026 DU 18/08/26
POUR LA PRE QUALIFICATION DES CONSULTANTS NATIONAUX ET/OU
INTERNATIONAUX DEVANT ACCOMPAGNER LA COMMUNAUTE URBAINE DE
YAOUNDE DANS SON PROCESSUS DE SÉCURISATION, DE MODERNISATION ET DE
DIGITALISATION DE SON SYSTÈME D'INFORMATION AU TITRE DE L'EXERCICE
2026.»**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Sous-Direction des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Yaoundé, 2ème étage du bâtiment principal de l'Hôtel de Ville de Yaoundé, porte 223.

Fait à Yaoundé, le **18 AOUT 2026**

Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Sous-Direction des Marchés Publics/CUY ;
- Affichage.



**LE MAIRE DE LA VILLE
DE YAOUNDE**

Messi Atangana Luc